

LA CORNOUAILLE DES CÔTES-D'ARMOR

Les Maisons et Fermes

A - Recensement

Les enquêtes sur le terrain ont été menées au cours des années 1966 à 1968 et partiellement revues en 1978 et 1979 pour le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem ; elles ont été menées selon les critères et méthodes de l'époque, largement modifiés depuis et en particulier l'habitat tardif, après 1850, n'a été que très partiellement pris en compte. 669 édifices ont fait l'objet d'un dossier ; parmi lesquels 157 ont été sélectionnés pour étude ; nous avons opéré un deuxième niveau de sélection, éliminant des œuvres trop remaniées ou détruites depuis les premières enquêtes, ou insuffisamment documentées, pour retenir finalement 79 édifices (soit 11,95 % du corpus total repéré) qui font l'objet d'une notice dans cette publication.

Ce corpus de 79 se décompose comme suit :

- 66 fermes soit 82,5 % du corpus
- 4 maisons rurales soit 5 %
- 9 maisons urbaines soit 11,25 %

Le genre « maison rurale », défini comme maison isolée ou en écart, dépourvue de dépendances agricoles, est probablement sous-représenté dans cette sélection ; sans différence notable avec les logis des fermes, ces maisons seront étudiées avec ceux-ci.

B - Datation

Le tableau ci-dessous donne la liste des dates relevées sur les édifices sélectionnés ; les dates inscrites sur les éléments annexes (puits, fours...) sont données dans la liste complémentaire. 39 édifices sont concernés soit la moitié du corpus ; aucune date du XVI^e siècle n'a été relevée mais quatre édifices peuvent être datés de cette époque, sans certitude : le Botcoat, Goas-Ar-Goll, le Rest et la Ville-Blanche. Le XVII^e siècle (14 dates) et le XVIII^e siècle (19 dates) regroupent la majorité des dates inscrites et du corpus sélectionné ; dans cette période, se trouvent trois maisons en village : la maison de Locarn datée 1634, celle de Kergrist-Moëlou (1671) et de Lanrivain (1726), les deux dernières seulement étant de type urbain ; ce déficit de l'architecture urbaine privée est confirmé par les exemples de Callac et Rostrenen qui n'ont conservé aucun spécimen antérieur au XVIII^e siècle. La première moitié du XIX^e siècle ne compte que sept dates, à cause d'une sélection plus grande opérée pour cette période.

Les dates sont inscrites principalement sur les baies, portes ou fenêtres, plus rarement sur les linteaux de cheminées (Saint-Antoine) ; à Kerjégu, la date est portée sur un mur intérieur monté en moellons, alors que très généralement l'inscription est gravée sur une pierre de taille. Les dates sont parfois accompagnées des noms des propriétaires. A Kerscouarc'h, l'inscription mentionne en outre la profession de l'occupant : Maître Mascon I. Pelechan

1717, inscription répétée en abrégé sur le même bâtiment : PLE 1717. De même l'inscription du cadran solaire de Kermablouze donne certainement le nom de l'ouvrier : FAIT PAR YVES LAFFERER L'AN 1726. Seules les expressions précédées des initiales F.F. (FAIT FAIRE) ou F.B. (FAIT BATIR) donnent avec certitude le nom des maîtres d'ouvrage : F.F. PAR ISABEAU POULISAC 1690, à Restollebers. Citons l'inscription très curieuse relevée à Lardelazec en Maël-Carhaix : CESTE MAISON A ESTE BATIE LAN DE GRACE 1666 EN LE QUEL LA FESTE DU SAINCT SACREMENT ET LA FESTE DE SAINCT JAN ARRIVERENT LE MESME JOUR.

Goas-an-Not	1630
Kerjégu	1633
Locarn	1634
Kerpourhiet	1639
Kerhuel	1639
Locmaria	1663
Kerjulou	1668
Kerblouze	1669
Kergrist-Moëlou	1671
Le Château	1671
Saint-Antoine	1686
Goas-an-Not	1688
Restollebers	1690
Selventer	1702
Kerpert	1716
Kerscouarc'h	1717
Lanrivain 1	1726
Kerlun	1728
Rest-ar-Varc'h	1736
Kermablouze	1740
Kerlouet 2	1747
Kerambellec	1747
Le Bois Garenne	1748
Créniel	1750
Botcannou	1762
Kerhoualet	1765
Kerfolben	1778
Kernescop	1778
Goarem-Tronjoly	1779
Kerrugant	1783
Canac'h-Cudon	1790
Kerohou	1791
Selventer	1807
Coat-Bloc	1808
Maël-Carhaix	1810
Le Château	1822
Saint-Nicolas 3	1826
Balano	1831
Kerlan (Lanrivain)	1836

Éléments annexes

Puits	Kerhello	1702
	Boval	1775
	Canac'h-Cudon	1782
	Saint-André 1	1824
Four	Saint-André 1	1656
	Boval	1788
	Kerpert	1799
Cadran solaire	Kermablouze	1726
Portail	Le Bois-Garenne	1799
Lignolet	La Noë-Sèche	1788

C – Caractères architecturaux

* Les Fermes et Maisons rurales

1 - Situation

Sur les 66 fermes sélectionnées, 53 sont situées en écart (80,3 %), 12 sont isolées (18,2 %), une seule est en village (1,5 %). Le pourcentage minime de fermes situées en village est révélateur d'une nette spécialisation des activités et donc de l'habitat, entre le chef-lieu de commune et la campagne, dans une région pourtant d'économie exclusivement agricole. Le fort pourcentage de fermes en écart par rapport aux fermes isolées permet de définir cet habitat comme dispersé en écart, définition non dénuée d'ambiguïté, puisqu'elle se réfère à deux tendances à première vue contradictoires ; la première est une tendance à la dispersion ; la deuxième est une tendance au groupement. Les raisons de ce type d'implantation sont probablement d'ordre historique et liées à la genèse, fort ancienne, du parcellaire et du bocage ; en particulier le type de tenure des exploitations, dit à domaine congéable, a certainement joué un rôle important. Cette définition apparaît, dans cette région au moins, comme très spécifique de l'habitat paysan comparé à l'habitat des classes rurales plus élevées qui ont construit les manoirs, où le rapport isolé / en écart se partage équitablement aux alentours de 50 %. Les écarts ou hameaux comptent de deux à une dizaine de feux, parfois davantage ; leur structure est très variable et ne semble obéir à aucune règle évidente ; il est vrai qu'ils sont de construction très composite, pouvant s'étaler sur plusieurs siècles, ce qui ne peut qu'affaiblir le degré d'organisation de l'ensemble, si toutefois il y en avait une à l'origine.

On relèvera cependant quelques exemples de compositions plus ordonnées, sinon véritablement concertées, dans lesquelles les différentes

unités mitoyennes forment un alignement (la Noë-Sèche, Kerlufédec, Kerperit et Coet-David).

Les chapelles rurales, dont plus de la moitié sont dans des hameaux, semblent bien avoir exercé un attrait particulier (33 chapelles rurales en écart pour 25 isolées). L'influence du relief, avec les conséquences climatiques qu'il entraîne, joue un rôle important dans l'implantation de l'habitat ; ceci est peu sensible à petite échelle où la répartition de l'habitat paraît assez égale ; en revanche à une échelle plus grande, on s'aperçoit que certains secteurs sont évités systématiquement : les situations dominantes très exposées aux vents et qui subissent l'hiver un climat sensiblement altéré et les situations encaissées en fond de vallon, souvent humides et dont l'ensoleillement est réduit.

2 - Les compositions d'ensembles

L'étude des compositions d'ensemble des exploitations est rendue difficile par le caractère très hétérogène des constructions, qui est un phénomène général et très ancien ; c'est dire que pour l'essentiel la ferme et ses dépendances apparaissent de nos jours comme un agglomérat souvent désordonné comportant un assez grand nombre de bâtiments (5 ou 6 en moyenne) où rajouts, mutations des fonctions, modernisations anciennes et récentes altèrent considérablement l'état originel. La typologie que l'on peut proposer pour ordonner cette diversité doit donc être prudente ; elle s'articule autour du seul point commun à toutes les variantes possibles, la cour, dont la présence est générale et dont la définition minimale s'énonce ainsi : un espace libre devant le logis, espace de travail mais aussi espace de circulation entre les différents bâtiments, dont elle constitue ou tend à constituer le lieu géométrique.

Trois schémas principaux peuvent être mis en évidence : le bâtiment unique et l'alignement simple, la cour ouverte et le système à cour fermée ou quasi-fermée.

a) le bâtiment unique et l'alignement simple (cf. fig.). Dans sa définition minimale, l'exploitation se résume à un bâtiment unique, éventuellement augmenté d'appentis, qui abrite toutes les activités de la ferme ; l'exemple de Canac'h-Cudon illustre bien cette formule, encore plus simplifiée à Danouet-Bihan et Kerfaven où l'on a simplement un logis avec étable intégrée et un grenier. Les deux fermes de Kerlouet ont une disposition identique, mais la capacité de l'étable (72 m²) et du grenier est très augmentée. L'alignement simple tel celui de Saint-André 2 n'est pas fondamentalement différent du type précédent, sauf qu'à chaque fonction correspond un corps de bâtiment spécialisé. L'alignement n'est jamais très long, une dimension de l'ordre de 40 mètres (Kerscouarc'h) paraît un maximum. Au-delà de cette longueur, des formules différentes sont trouvées dont le but, très pratique, est de réduire les distances entre les corps de bâtiment les plus extrêmes et de conserver à la cour sa position centrale.

b) la cour ouverte

Le schéma à cour ouverte est largement majoritaire ; il répond en effet au souci de rapprocher les bâtiments de l'exploitation et si les situations de

détail sont extrêmement variées, le principe même d'implantation des bâtiments est simple et consiste en la création d'ailes disposées en équerre par rapport au bâtiment principal ; une aile supplémentaire détermine un plan en équerre, deux ailes supplémentaires un plan en U, trois tendent à créer une cour fermée, un cas particulier examiné plus loin. Ceci est évidemment un schéma théorique qui donne la ligne directrice des variantes possibles ; mais peu d'exemples à vrai dire y échappent totalement ; les compositions les plus complexes et en apparence désordonnées, présentent à des degrés divers un minimum d'organisation conforme à ce schéma (ex. le Château).

La figure n° donne différents exemples du type à cour ouverte, qui appellent des remarques sur deux points particuliers : le premier concerne la liaison ou l'absence de liaison entre les différentes ailes ; on constate que, dans les compositions en équerre, les deux ailes sont le plus souvent contiguës, alors qu'elles tendent à être indépendantes dans les compositions à trois ailes, le cas de Kerblouze étant assez exceptionnel à cause de l'homogénéité et de la qualité de sa construction. Le deuxième point concerne la régularité ou la non-régularité des compositions, qui semblent nettement en rapport avec le caractère homogène ou composite des constructions on notera aussi la tendance à donner au logis une place centrale plutôt que latérale et à privilégier la proximité de l'étable et du logis alors que les remises et granges sont plus volontiers excentrées.

c) la cour fermée ou quasi fermée

Le système rejoint dans son principe le type précédent dont il est un aboutissement ; il réalise en effet une proximité maximale des différents bâtiments de la ferme, mais ce critère d'ordre fonctionnel n'est pas déterminant pour expliquer la présence du type, surtout dans ses formes les plus régulières (disposition orthogonale de la composition) ; la référence aux modèles formels que donnent les manoirs, où ce type de composition est fréquent, est très évidente. Assez peu répandu, le type à cour fermée apparaît comme un trait particulier de l'architecture rurale du territoire étudié, plus sensible sur les cantons de Callac et Saint-Nicolas-du-Pélem. Il concerne avant tout des fermes assez importantes, proches par d'autres caractères architecturaux des manoirs, mais des fermes plus modestes comme Kerpourhiet et Kerscoet adoptent aussi cette disposition. L'accès à la cour se fait par un portail, en général à une seule porte cochère (Saint-Cognan, Kerpourhiet, le Bois Garenne, daté 1699). Le passage couvert de la ferme de Kerpert est unique en son genre. Beaucoup de ces portails ne subsistent qu'à l'état de vestiges car inadaptés au passage des matériels agricoles modernes, ils ont été détruits : (la Ville-Blanche, Kerscoet, Kermablouze, Kerpennec, etc...). Le système n'a pas toujours la cohérence des exemples les plus aboutis, aussi avons-nous créé une catégorie intermédiaire, dite quasi fermée, qui prend en compte des organisations plus simples avec trois ou quatre ailes, souvent d'inégales longueurs, délimitant une cour plus ou moins ouverte et régulière. A Saint-Urnan, ce système, bien que non régulier, est encore très lisible ; il l'est beaucoup moins à Lismoquen et Pen Poulou ; à Kerhello le quatrième côté de la cour, dépourvu de bâtiment, est fermé par un talus ; les murs de clôture en maçonnerie sont rares et ne jouent qu'un rôle d'appoint pour relier des bâtiments séparés comme à Lismoquen, Kermablouze et Kerpert.

Quelque soit le système de composition, une place privilégiée est donnée au logis, d'abord en lui accordant l'orientation la plus favorable vers le midi, qui est très largement dominante, ensuite en le séparant éventuellement des bâtiments d'exploitation, cas peu fréquents qui intéressent surtout des édifices assez développés et tardifs, enfin en lui donnant une plus grande hauteur, qu'il y ait ou non présence d'étage. On notera que bon nombre de fermes possèdent un deuxième logement, voire un troisième (Saint-Uman) ; ceci correspond à des réalités diverses qu'il n'est pas simple de mettre en évidence ; il peut s'agir de deux anciens fonds de propriété réunis de nos jours en une seule exploitation ; on sait que la propriété a beaucoup évolué au cours des temps ; des fermes se sont divisées lors de partage ou de vente, d'autres ont absorbé des bâtiments voisins. Cela peut aussi correspondre au besoin de loger plusieurs générations dans la ferme, ou bien plusieurs catégories de personnes, fermiers et ouvriers. Enfin, le deuxième logement correspond, de façon évidente cette fois, à un changement d'affectation du logement primitif, devenu dépendance et remplacé par un logement plus moderne ; à Kerscouet, l'ancien logement XVIII^e siècle, est actuellement étable, le nouveau logement fin du XIX^e siècle, est abandonné de nos jours ; à Saint-Cognan, l'ancien logement XVII^e siècle est actuellement une remise à outils, le nouveau logement des du XVIII^e siècle ; à Creniel, ancien logement en ruines, nouveau logement daté 1750 ; à Selventer, les deux logements désaffectés de nos jours, sont datés 1702 et 1807.

3 - Les matériaux

1 - Le gros œuvre

Toutes les constructions sont en pierre ; les matériaux utilisés sont le granite, le schiste et, de façon plus localisée, le grès et la quartzite. La comparaison entre la carte géologique et la carte de répartition des matériaux met en évidence plusieurs phénomènes : tout d'abord on constatera qu'en étendue le schiste est plus abondant que le granite, couvrant environ les trois quarts du territoire ; on insistera jamais assez sur l'abondance du schiste en Bretagne, dont la réputation de pays de granite est largement exagérée. Le granite est localisé dans le nord-est, autour de Rostrenen, et en filons dans le nord-ouest. Le schiste est présent partout ailleurs. Deux zones ont une configuration plus complexe, dans le sud de Maël-Carhaix où apparaissent des filons de quartzite, grès et granulite, et dans l'ouest et nord-ouest de Callac où affleurent des grès et schiste gréseux. Globalement on constate une bonne adéquation entre la carte géologique et la carte de répartition des matériaux, qui confirme l'utilisation du matériau local extrait sur les lieux ou à proximité immédiate ; on constatera cependant qu'il n'y a pas équivalence entre le granite et le schiste : en effet dans les zones de granite seul celui-ci est utilisé, alors que dans les zones de schiste et plus encore sur les franges de celles-ci, le granite est parfois utilisé concurremment avec le schiste ; l'appareil mixte granite-schiste n'apparaît qu'en dehors des zones granitiques ; le granite, matériau privilégié, s'exporte, ce qui n'est pas le cas des autres matériaux dont l'utilisation est beaucoup plus localisée.

Le granite est privilégié tout d'abord pour des raisons strictement techniques : facilité de taille et qualités mécaniques, d'où son emploi très

général pour les baies, les éléments porteurs (linteaux) et de renforts (chaines d'angle, rampants). Des raisons d'un ordre différent le font préférer à un autre matériau pour bâtir par exemple une élévation antérieure (maison à Locarn, Quéllec) ou un corps de logis (Kerviou, le Château) alors que les autres façades ou bâtiments sont construits en schiste ; le granite est alors considéré comme matériau « noble » auquel on confère des qualités de présentation supérieures. Cette préférence se manifeste aussi bien en campagne qu'en village. Indiquons en outre qu'il n'y a pas de point du territoire éloigné de plus d'une douzaine de kilomètres de gisements granitiques, ce qui est finalement fort proche. On comprend ainsi pourquoi le granite, minoritaire en étendue, est présent dans plus des deux tiers des édifices alors que le schiste n'apparaît que pour un tiers ; les autres matériaux, grès et quartzite (10 % environ) apparaissent partiellement là où ils sont présents en sous-sol.

Des considérations précédentes il ne faudrait pas détruire, comme on le fait souvent, que le choix du matériau détermine le type d'architecture, le schiste signifiant une construction plus modeste, le granite une construction plus « riche » ; à priori, il n'existe aucune raison technique pour justifier cette corrélation largement démentie par les réalités. Les petites maisons ou dépendances en granite, parfois très soigneusement construites, sont abondantes, et réciproquement il ne manque pas d'exemples de bâtiments importants construits en schiste (Rez-Guerveno), ou autre (ferme à Kerlouet 1 en grès et schiste, Coat-Bloc, en grès) ; la conclusion qui s'impose est donc qu'il y a indépendance totale entre matériau et typologie.

Mise en œuvre

La mise en œuvre en moellons avec chaîne en pierre de taille est la règle générale ; les élévations antérieures sont souvent de construction plus soignée avec éventuellement utilisation de pierre de taille, même dans des édifices modestes (Botcanou, Carlouet, Kerpourhiet) ; quelques rares maisons sont entièrement en pierre de taille (la Ville-Blanche) ; on remarque d'ailleurs que les édifices les plus anciens (XVI^e siècle en particulier) utilisent plus fréquemment la pierre de taille avec une mise en œuvre en appareil réglé très allongé à lits d'inégales épaisseurs (le Rest, la Ville-Blanche). Aux époques plus récentes, l'épaisseur des lits tend à se régulariser, voire à se normaliser ; ces différences de mise en œuvre, en même temps qu'elles donnent des repères chronologiques, caractérisent fortement l'aspect des bâtiments et révèlent de la part du constructeur une recherche esthétique particulièrement sensible dans la construction des baies (cf. Danouet-Bihan, Saint-André 1, le Rest). Par le choix des matériaux, la qualité de la mise en œuvre, c'est aussi le statut social de l'occupant qui s'exprime, ou du moins l'idée qu'il veut en donner.

Les dépendances sont en moellons et de construction moins soignée, Kermablouze présentant une remarquable exception à cette règle (fig.). En principe seul le granite est taillé, sauf exception à Kerfolben, Rez-Guerveno et Ladien, où certaines baies sont en schiste taillé.

L'orthostat est un système particulier qui consiste en l'utilisation de pierres de grandes dimensions posées sur chant ou dressées, concerne le

granite et le schiste, mais avec des applications différentes selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre de ces matériaux. L'orthostat de granite est principalement utilisé pour les piliers des hangars et remises du type Kar-ty (fig.) ; dans la remise très particulière de Saint-Antoine (fig.), des blocs de granite non porteurs sont plaqués contre le mur de refend séparant le hangar de l'étable contiguë, cette disposition qui ne se justifie guère sur le plan architectural est unique. La construction en orthostats est utilisée aussi pour de petites dépendances très sommaires (porcherie à Danouet en Lanrivain) et de petits enclos pour animaux, sans couverture.

Les orthostats de schiste ont généralement une autre application, le schiste permettant de débiter des plaques de grandes dimensions et parfaitement jointives ; ces plaques sont utilisées pour faire des cloisons, séparant par exemple étable et salle (Saint-André 1). A Kerroch une remise est entièrement bâtie selon cette technique (fig.) ; plantées dans le sol, les dalles sont maintenues par des sablières qui portent la charpente ; cette technique de construction rappelle très exactement celle des maisons recensées sur la commune voisine de Laniscat (canton de Gouarec). Des maisons semblables existaient sur la commune de Sainte-Tréphine. Un seul exemplaire s'est conservé, au bourg de Sainte-Tréphine : trois murs de la maison sont en dalles de schiste dressées, le mur-pignon portant la cheminée est construit en moellons.

2 - Les sols et planchers

Les sols sont en terre battue ; les dallages de pierre sont rares et limités souvent au couloir du logis ; il n'a pas été retrouvé de sol en terre cuite, mentionnée dans des textes sous le nom de « tuylle ». Les sols en béton, carrelage ou parquet sont toujours des aménagements modernes.

Les planchers (appelés double ou doublage dans les textes anciens) sont de nos jours en parquet, très souvent modernes ; les textes mentionnent plusieurs techniques de plancher : les « planches » assemblées ou simplement jointives ; la « terrasse » ou « terrassement », il s'agit de sol en argile armé de chêne refendu prenant appui sur des solives ; le « barasseau » est une variante du type précédent, l'âme en bois était entourée d'argile mélangée à de la paille ; les barasseaux dits aussi « fusées » sont posés côte à côte selon le système moderne des hourdis. Ces techniques, reconnues dans d'autres régions de Bretagne (sud du Morbihan) n'ont laissé aucun vestige. En revanche, il a été retrouvé quelques rares spécimens (le Ruellou) de plafond en « branches » ; ces plafonds constitués de branches entrelacées de façon très serrée, portées par des poutres, forment un sol très solide mais irrégulier, qui sont surtout mentionnées au-dessus d'étables.

3 - Les couvertures

Les couvertures sont en ardoise, les plus anciennes étant reconnaissables à leurs pureaux décroissants. Le chaume ne s'est conservé que sur quelques logis très modestes, généralement désaffectés (le Ruellou, Restollebers) et sur certaines dépendances, porcherie, étable ou hangar (Saint-

Antoine, Kerpourhiet, Coatleau), qui sont en réalité couverts de genêt, matériau de mauvaise conservation qui doit être renouvelé très souvent (période de quelques années seulement). Les textes de l'époque révolutionnaire mentionnent toujours le matériau de couverture ; parmi les matériaux végétaux sont mentionnés : la paille, la glaise, la lande, la litière, le genêt et le chanvre ; de sorte que le chaume doit être entendu comme terme générique de matériaux différents ; le roseau n'est jamais mentionné.

Autrefois la couverture en chaume devait être générale, même sur les édifices relativement importants comme l'indiquent expressément les descriptions données dans les procès-verbaux d'estimation ou de vente des biens nationaux ; les manoirs de Kerguillio, Keringamp, Kerolivier étaient couverts en chaume. Les couvertures de chaume disparues se reconnaissent assez facilement par la présence de rampants découverts appareillés en chevronnière et par des larmiers sur les faces latérales de la souche de cheminée dont le but est d'assurer l'étanchéité entre le chaume et la maçonnerie. C'est au cours du XIX^e siècle que l'ardoise remplace massivement le chaume, pour des raisons de sécurité principalement (risque d'incendie).

4 - Les structures

Un des résultats les plus évidents de l'enquête est de révéler une grande diversité de types d'habitations, diversité qui peut s'apprécier selon deux critères différents mais complémentaires : le premier est d'ordre quantitatif et prend en compte l'importance du bâtiment, ses dimensions, le nombre d'étages et de pièces ; la variation entre la petite mesure à pièce unique et le grand logis à étage carré proche de l'architecture des manoirs est à la mesure même de la diversité et des inégalités économiques de la classe paysanne ; le second critère, d'ordre qualitatif, est celui de la complexité du programme assigné au corps de logis, qui selon le cas, exclue ou combine la fonction d'habitation et certaines fonctions d'exploitation, dont le stockage des récoltes et le logement des animaux. Ce dernier, ainsi compris dans le logis, est très significatif des modes de vie d'une grande partie de la paysannerie et pas nécessairement la plus pauvre, dans toute la Bretagne intérieure. Il permet de distinguer deux catégories principales de logis : d'une part les logis dits indépendants (ou type 1), par lesquels nous entendons des logis à usage exclusif ou quasi-exclusif d'habitation, sans cohabitation humaine et animale ; d'autre part les logis dits à fonctions multiples (ou type 2), combinant sous le même toit le logement des hommes et des bêtes et, éventuellement, dans des fermes plus développées, le stockage des récoltes et réserves alimentaires.

Les deux catégories de logis, inégalement représentées, autorisent des variantes nombreuses dans le détail, mais, qui peuvent se résoudre à des schémas simples, orientés à partir de la cellule élémentaire qu'est la salle commune, dans les deux directions latérale (sans dépasser trois pièces) et verticale (étage carré) qui correspondent en effet aux possibilités de développement observés. Les sous-sols et les plans doubles en profondeur n'existent pas, le cas de Kerscouarc'h étant exceptionnel.

Concernant les plans, on remarquera la très faible variation de la profondeur, quelque soit le type de logis et ses dimensions par ailleurs ; les profondeurs hors œuvre sont majoritairement comprises entre 6,50m et 7 m ce qui donne, une dimensions dans œuvre variant de 5 m à 5,40 m.

Les logis indépendants ou type 1 : (48 exemples)

Cette catégorie est majoritaire dans la sélection proposée et se décompose en 43 logis de fermes et 4 maisons rurales. Elle peut être hiérarchisée en deux sous-catégories, selon que les logis comportent une pièce unique (types a, b, c) ou plusieurs pièces d'habitation (types d, e, f).

1) Logis à pièce unique (16 exemples)

Ces logis sont tous à rez-de-chaussée, de dimensions petites ou moyennes :

Type a : plan massé et comble simple ; c'est le module de base de l'habitat paysan consistant en une pièce avec une cheminée, une porte et une fenêtre ; la porte d'entrée est toujours décentrée du côté opposé à la cheminée qui est éclairée directement par la fenêtre. Le type ne paraît pas très ancien, l'exemple daté le plus précoce étant Botcannou en 1762. Il est du reste intéressant de constater que les habitations les plus modestes apparaissent plus tardivement que les grands logis plus élaborés et complexes dont les plus anciens exemples remontent à la fin du XVI^e siècle.

Type b : variante de plan allongé, à comble simple. Le type se reconnaît aisément par sa porte quasi-centrale flanquée de deux fenêtres ou d'une fenêtre et d'un jour ; il y a une ou deux cheminées ; les dimensions peuvent atteindre 5 m par 12 m, soit une surface habitable de 60 m², trois fois supérieure à celle du type précédent. Il semble bien que, dans certains cas, les deux extrémités de la pièce ne soient pas équivalentes ; c'est le cas de Kerhello qui a gardé une cloison isolant un petit espace de rangement ou resserre ; le comble est généralement sans ouverture et donc accessible seulement de l'intérieur. Le Ruellou en revanche offre un comble à très faible surcroît ouvert d'une fenêtre de service ; l'accès au comble, quand il sert de grenier, se fait par des échelles mobiles intérieures ou extérieures, exceptionnellement par un escalier (escalier en vis dans œuvre à Kerscouet et Kerpennek).

Type c : plan massé et comble à surcroît ; le type est assez répandu et se distingue des précédents par une hauteur plus grande correspondant à la présence d'un grenier qui occupe un volume spécifique ; la hauteur du surcroît varie de 0,80 m à environ 2 m, soit quasiment la hauteur d'un étage carré ; le grenier n'est pas plafonné et est toujours ouvert d'une fenêtre de service ; il n'est pas chauffé mais la tradition orale rapporte que parfois certains membres de la famille y couchaient régulièrement, été comme hiver ; il convient en effet d'avoir présent à l'esprit les conditions de confort extrêmement précaires qui avaient cours autrefois et se sont maintenues parfois jusqu'à des dates très récentes. L'accès au grenier se fait, soit par des

échelles, soit par un escalier extérieur. Saint-André 2 et Guern-an-Groc'h sont des exemples très semblables, illustrant le type avec escalier hors œuvre en vis placé en façade antérieure.

2) Logis à deux ou plusieurs pièces d'habitation

Cette catégorie compte 30 exemples, qui ont tous comme point commun d'avoir un étage carré. La fréquence relative de l'étage carré, même si cette catégorie est sur-représentée dans la sélection, est un trait remarquable de l'architecture rurale des quatre cantons, s'opposant en cela à certaines régions de Bretagne où le type est nettement minoritaire ; dans ses formes, les plus développées, ses affinités avec l'architecture des manoirs sont frappantes et fort intéressantes quand on sait que les évolutions des modes de construction, mais aussi des modes de vies, ont imité principalement l'architecture noble, descendant progressivement l'échelle des classes sociales. L'extension chronologique du type est maximale puisqu'elle couvre la totalité de la période concernée de la fin du XVI^e (la Ville-Blanche), au XIX^e siècle et même au-delà.

Trois types peuvent être distingués :

Type d : de plan massé, proche du carré (8 exemples).

Le logis comprend deux pièces d'usage différencié : une salle au rez-de-chaussée et une chambre à l'étage ; ces deux pièces sont chauffées et la chambre est toujours plafonnée ; les cheminées sont superposées sur le même mur-pignon ou plus souvent alternées ; l'accès à l'étage se fait toujours par un escalier intérieur hors œuvre ou dans œuvre ; l'étage est parfois de faible hauteur (à peine plus de 2m) et ne se distingue guère, vu de l'extérieur, d'un comble à haut surcroît. A Carlouet et Saint-Gognan, la différence de forme et de niveau des fenêtres de l'étage indique peut-être la présence d'un grenier voisinant avec une chambre.

Type e : variante de plan allongé (23 exemples).

Ces logis sont ceux des classes paysannes les plus élevées ; le nombre de pièces par étage est variable et ne peut toujours être déterminé avec certitude dans la mesure où les divisions actuelles par des cloisons de bois ont dans la plupart des cas été refaites. Il semble en particulier que les spécimens les plus anciens (XVI^e et XVII^e siècles) soient de façon générale moins divisés que les logis plus récents, et certains logis ont pu ne comporter qu'une pièce par étage, comme la Ville-Blanche, le Château et Kerpert. Au rez-de-chaussée est parfois aménagé un local non habité et non chauffé, matérialisé de façon plus ou moins précaire par une cloison, à usage mal défini de resserre ou de communs ; ceci est très perceptible dans le grand logis de Kermablouze et à Saint-Antoine ; cette disposition est équivalente à celle que présente les logis à rez-de-chaussée de plan allongé où la salle tend à n'occuper qu'une partie de la surface. Le logis de Kerblouze, actuellement étable, présente aussi une irrégularité dans la répartition des pièces du logis, qui se traduit par une deuxième porte en façade, décalée latéralement, à laquelle correspond au deuxième niveau une grande baie actuellement murée ; l'état du bâtiment ne permet pas de savoir à quoi correspondent ces « anomalies » que l'on observe dans d'autres logis.

Type f : Le parti ternaire (5 exemples).

Le type est une variante du type précédent mais le caractère de régularité qu'il suppose et le développement qu'il connaît, autorise à l'identifier comme un type à part entière ; dans sa forme achevée, ce type de logis se définit par l'association de trois éléments, l'escalier dans œuvre à retours, la desserte latérale des pièces à partir de la cage d'escalier centrale, l'élévation à trois travées. Le type s'inspire très nettement de l'architecture noble et de l'architecture urbaine qui adoptent ces formes plus précocement. Dans l'architecture rurale des quatre cantons, le type s'élabore progressivement au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, par l'adoption de l'un ou de l'autre des paramètres indiqués.

Genèse du parti ternaire en plan (évolution du type et de l'emplacement de l'escalier) et en élévation (apparition de travées puis de la symétrie).

Kerhoualet en 1765, date relativement précoce concernant l'habitat rural, réalise l'association complète (plan, escalier, élévation) auxquels on peut ajouter un élément supplémentaire de modernité : l'agrandissement sensible du module des baies et donc de l'éclaircissement (cf. fig.). Ce type traduit nettement une recherche de plus grand confort, par la multiplication de pièces, et leur distribution centrale plus rationnelle ; il n'est pas sûr toutefois que son adaptation au monde rural soit parfaite, si l'on en juge par l'usage qui est en fait par les habitants qui bien souvent n'occupent que les deux pièces du rez-de-chaussée : l'une comme salle, l'autre comme chambre, l'étage étant délaissé ou utilisé à d'autres fins que l'habitation, comme le stockage de réserves alimentaires. Le phénomène contemporain du pavillon de banlieue adapté au monde rural révèle la même distorsion entre le projet architectural et l'usage qui en est fait, due à l'inertie des modes de vie par rapport à des formules architecturales nouvelles, dont l'adoption est beaucoup plus formelle que réellement vécue. On remarquera par ailleurs que les termes de cette inadaptation sont inversés, si l'on considère les formes d'habitat plus anciennes, qui sont considérées comme essentiellement retardataires, du fait de leur trop longue durée, par rapport aux modes de vie et aux conditions du travail agricole.

Le type ternaire se répand au cours de la première moitié du XIX^e siècle (Coat-Bloc, Balano) ; l'une de ses composantes, l'élévation à trois travées, connaîtra une diffusion quasi-générale et durable.

Un exemple unique de logis à « Kuz-taol » a été recensé à Kernescop en Lohuec ; c'est un logis avec aile en retour en façade antérieure, non séparée de la salle et contenant la table d'où son nom « kuz-taol », qui signifie littéralement « cache-table ». Cet exemple localisé à l'extrême nord-ouest du canton de Callac donne une des limites d'extension de ce type très répandu en Finistère Nord et dont il n'est qu'une des variantes possibles.

Exemple de logis jumelé à Kerrugant, comportant deux logis à pièce unique, séparés par une cloison, avec symétrie en plan et en élévation ; le logis de Rest-ar-Varc'h pourrait appartenir à ce type, ce qui expliquerait sa distribution intérieure particulière à deux escaliers jumelés de part et d'autre

d'un mur de refend montant de fond en comble, disposition très inhabituelle (fig.). La maison de Kergrist-Moëlou est également un logis jumelé.

Les logis à fonctions multiples, type 2 (27 exemples).

Cette catégorie se définit par la cohabitation humaine et animale sous un même toit. Ce type d'habitat était autrefois beaucoup plus répandu que ne laisse penser le pourcentage des logis sélectionnés appartenant à cette catégorie (33 % du corpus des fermes). D'origine très ancienne, cette pratique est liée pour une grande part à un habitat pauvre et précaire, disparu ou abandonné de nos jours et qui ne peut être appréhendé que partiellement.

En particulier n'a été recensé aucun spécimen de « maison-longue », dans sa forme la plus simple, définie par Meirion-Jones comme une maison « dans laquelle les hommes et les bêtes sont logés sous le même toit, aux extrémités opposées de la maison, l'entrée se faisant, pour les uns comme pour les autres, par une porte latérale ». Des enquêtes faites vers 1930 sur la commune de Bulat-Pestivien, font état de ce type de logis, encore en fonction à cette époque, dont l'extension devait être assez générale. Nous n'avons pu retenir que des logis où l'étable est un espace spécifique, nettement exprimé par l'architecture et aisément identifiable. Dans les fermes les plus simples, ces logis n'ont que deux pièces, la salle et l'étable, dont la répartition est horizontale (juxtaposition des pièces en rez-de-chaussée ou type a) ou bien verticale (étable au rez-de-chaussée, salle à l'étage ou type b). Des logis plus grands et plus complexes (type c) réalisent une combinaison de ces deux types élémentaires, augmentés d'un volume spécifique pour le stockage du grain ou les réserves alimentaires, et d'une deuxième pièce d'habitation.

Type a : répartition horizontale des fonctions (3 exemples). Ces logis sans étage ont un plan généralement allongé ; salle et étable sont séparées par une cloison ou par un mur de refend souvent ouvert d'une porte de communication ; les deux unités ont un accès direct à l'extérieur, la porte de la salle étant plus grande et plus ornée que celle de l'étable. L'étable est dépourvue de fenêtre : à Danouet-Bihan et Kerfaven, seule la porte lui donne jour. A Danouet-Bihan, un grenier aménagé dans le comble est accessible par une lucarne. Selventer 2, daté 1807, est un des exemples les plus tardifs du type dont la construction, mais non l'occupation, cesse au cours du XIX^e siècle.

Type b : répartition verticale des fonctions (11 exemples). Le plan est massé, proche du carré ; la salle est à l'étage, plafonnée et chauffée. On y accède par un escalier extérieur droit plaqué en façade. La porte de l'étable s'ouvre d'un côté ou de l'autre de l'escalier dont le massif est alors plein, plus rarement sous le palier de celui-ci (Restollebers, Kerlufédec). Le massif de l'escalier est adossé sur le seul corps qu'il dessert mais peut aussi prendre appui sur un bâtiment contigu (le Botcoat, Kerguelen) ; à Lismoquen 2, l'escalier, détruit de nos jours, est du type hors œuvre en vis ; l'accès à l'étage se fait donc à partir de la pièce du rez-de-chaussée, pourvue d'une cheminée, ce qui n'exclut pas son usage d'étable. Restollebers présente une variante plus allongée de ce type dont les dimensions sont toujours modestes. L'extension

chronologique du type va de la fin du XVI^e siècle (le Botcoat) à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle.

Type c : Répartition des fonctions sur deux étages (13 exemples).

Ces logis ont un plan allongé et un étage carré ; ils donnent les formes les plus complexes d'habitat, réalisant l'intégration maximum des différentes fonctions de la ferme dans un bâtiment de construction généralement homogène, qui originellement devait être unique ; souvent en effet, ces logis constituent le noyau ancien de la ferme, par la suite augmentée de bâtiments annexes (Ladien, Rez-Guervéno, Lismoquen, etc...). Le nombre des pièces varie de quatre à six (2 ou 3 pièces par étage). L'importance relative des pièces d'habitation et des pièces d'exploitation varie beaucoup. Le schéma théorique du type comprend quatre pièces qui sont, au rez-de-chaussée une salle et une étable, à l'étage une chambre et un grenier : Kerlan en Canihuel est exactement conforme à ce type : la salle est séparée de l'étable par une cloison aveugle en dalles de schiste dressées ; l'étable totalement séparée de la salle, n'est ouverte que d'une porte en façade ; à l'étage, une cloison de bois sépare la chambre du grenier, non plafonné ; un deuxième grenier est aménagé au-dessus de cette chambre. Dans cet exemple, les deux pièces du logis, de surface inégale, occupent la même extrémité du bâtiment, Canac'h Cudon donne un schéma différent où prédominent les pièces d'habitation ; en fait ce bâtiment, construit en deux temps, est probablement un ancien logis indépendant (type 1e) auquel on a ajouté en 1790 un deuxième logis de même hauteur et profondeur, du type IIb.

Ladien est également une variante à quatre pièces mais la répartition des pièces de logis et des pièces d'exploitation est croisée, de sorte qu'on trouve au rez-de-chaussée salle à gauche, étable à droite, et à l'étage grenier à gauche et deuxième salle à droite ; la division du bâtiment est assurée par un unique mur de refend montant de fond en comble ; par ailleurs, la distribution de l'étage se fait par un unique escalier extérieur desservant deux portes de part et d'autre de ce mur de refend, particularité que l'on observe également à Goas-an-Not. Les deux logis de Kerlouet donne une variante à quatre pièces, dans laquelle les pièces d'habitation n'occupent qu'une part minime (2 X 30 m²) par rapport aux pièces d'exploitation (2 X 72 m²), ce qui s'exprime par un grand volume très allongé, divisé par un seul mur de refend. Cette variante est exceptionnelle. Saint-André 1 est une variante à cinq pièces, dont trois au rez-de-chaussée, l'étable étant en bout de bâtiment et séparée de la salle centrale par une cloison aveugle en dalles de schiste ; l'étage divisé par un mur de refend contient une autre salle et un grand grenier couvrant la surface de deux pièces du rez-de-chaussée. Lismoquen 1 donne l'extension maximum de type avec six pièces également réparties en pièces d'habitation et d'exploitation ; à l'étable et au grenier, s'ajoute en l'occurrence une pièce à usage de cellier et remise.

Concernant les pièces d'habitation, leur définition précise n'est pas aisée et l'on peut toujours hésiter entre un logis à pièces différenciées, salle et chambre, et un logis à plusieurs unités de logement relativement autonomes ; il est probable que cette dernière éventualité s'est réalisée principalement dans les bâtiments à trois pièces d'habitation comme Saint-André 1 et Lismoquen 1. L'extension chronologique du type va de la fin du XVI^e siècle (le Rest) à la fin du XVIII^e siècle ; il disparaît totalement au XIX^e siècle.

5 - Les élévations extérieures

Regroupement des baies en façade antérieure, dominance des pleins sur les vides, module réduit des fenêtres avec tendance à l'agrandissement aux périodes récentes, sont des caractères constants de l'architecture paysanne en Bretagne, intégralement conservés dans le corpus des quatre cantons.

Les deux notions contraires de non-régularité et de régularité des élévations, globalement successives mais avec une période de recouvrement très longue, déterminent deux tendances essentiellement différentes dans leur nature ; la tendance à la non-régularité, très largement dominante, exprime en fait l'appartenance au domaine proprement vernaculaire, expression plus juste que la référence possible à une « tradition médiévale » opposée à une « tradition classique » ; la tendance à la régularité traduit l'influence de modèles « savants » à priori étrangers au monde paysan et donc essentiellement non vernaculaires.

Les élévations irrégulières (cf. tableau A) résistent à tout effort de classification ; presque tous les types de logis sont concernés ; le domaine chronologique s'étend du XVI^e aux XVIII^e siècles avec prolongement au XIX^e siècle pour les logis plus modestes. Cette tendance se manifeste dans la répartition des baies et dans la variation des formes et des dimensions ; elle entraîne une dissymétrie voire un déséquilibre de la façade, plus nettement perceptible dans les logis de type II c (Kerlan) ou dans les logis de plan massé (Guern-an-Groch) dont la porte est souvent décalée latéralement. Kerjégu donne un exemple très frappant de ce déséquilibre (fig.). Il convient d'insister sur le fait que cette absence de régularité ne veut pas dire incohérence : tout au contraire, la destination des pièces étant l'élément déterminant des compositions, il s'en suit logiquement une certaine transparence entre les fonctions intérieures et l'expression extérieure que donne l'élévation ; au déséquilibre de celle-ci, correspond l'inéquivalence de la distribution intérieure entre les deux « bouts » de la maison (le « haut bout » et le « bas bout »), abondamment mentionnés dans les textes d'archives), qui est un phénomène assez général, quel que soit le type de logis.

L'introduction de la régularité ne concerne pratiquement que les grands logis de type I c (à étage carré) ; une fois encore, on constate que les nouveautés sont introduites par les classes sociales relativement plus élevées.

Dans un premier temps, au cours de la 2^{ème} moitié du XVII^e siècle, la régularité apparaît comme une anomalie dans une élévation restant par ailleurs irrégulière (cf. Kerblouze, 1669) ; dans le courant du XVIII^e siècle les baies en travées se multiplient, les dimensions des fenêtres tendent à se normaliser, la tendance à la régularité s'affirme (Boval, Kerohou) ; la symétrie apparaît (Landécou). De fait le schéma régulier est rarement réalisé complètement : Kerhoualet en 1765 est à cet égard un exemple précoce et très complet : baies de dimensions et formes égales, trois travées régulières et symétriques, alignement du niveau des linteaux. L'élévation en quinconce de Kermablouze (1740), régulière mais non symétrique, est une singularité. Des exemples plus tardifs illustrent la réticence durable du monde rural vis à vis des formes nouvelles (Balano, 1831) ; ce n'est que tardivement, au cours de la deuxième

moitié du XIX^e siècle, que les élévations à trois travées symétriques vont s'imposer de façon quasi générale : ceci explique qu'on les trouve principalement dans les bourgs qui se développent beaucoup pendant cette période, alors que la campagne, à cette même époque, ne connaît pas de renouvellement important de l'habitat. C'est une raison du même ordre qui explique que la régularisation n'affecte que rarement les logis de type II (à fonctions multiples), dont la construction cesse précisément quand se développe la tendance nouvelle ; les bâtiments d'exploitation ne sont pas concernés : l'étable de Kerhello, avec alternance régulière de porte et jour, est de ce point de vue une exception.

L'importance des toits par rapport à la hauteur des murs gouttereaux est un autre facteur qui caractérise fortement l'aspect général des bâtiments. Pour les bâtiments sans étage, cette hauteur égale à peu près celle du mur gouttereau et peut même lui être légèrement supérieure (Kerhello) ; la variation du rapport hauteur toit / hauteur mur est de 0,8 à 1,1 avec un maximum vers la valeur 0,9 qui correspond par exemple aux dimensions 3,2 m (toit) sur 3,6 m (mur). Pour les bâtiments à étage la variation de ce rapport s'établit entre les valeurs 0,7 et 0,8, assez peu différentes on le voit des valeurs précédentes ; ceci est le résultat d'une donnée très générale : la faible hauteur moyenne des niveaux et plus encore du deuxième niveau, même dans des édifices importants : à Saint-André 1, le mur gouttereau mesure 4,80 m soit une hauteur moyenne par niveau de 2,40 m ; à l'intérieur, une fois ôtée la dimension des poutres (moyenne de l'ordre de 30 cm), il reste à peine plus de 2m de hauteur libre. Cependant plusieurs bâtiments (fin XVIII^e ou XIX^e siècle) ont un rapport très différent (0,64 à Kerhoualet) du à la hauteur inhabituelle des étages, qui apparaît comme un facteur de modernité.

6 - Distribution intérieure

1 - Les circulations

Les circulations intérieures sont toujours simples et peuvent se rapporter à deux types principaux nettement différenciés chronologiquement. Le premier type se caractérise par une desserte directe des pièces du rez-de-chaussée par une porte ouvrant sur l'extérieur, qu'il s'agisse de pièce d'habitation ou de pièces d'exploitation. Cette formule s'étend du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e siècle et même au XIX^e siècle pour les édifices les plus simples ; elle n'exclue pas une porte ouverte dans les cloisons ou murs de refend ; cependant les pièces d'exploitation, les étables en particulier, sont parfois dépourvues de communication latérale. Ce même principe de desserte directe vaut aussi pour les pièces de l'étage, en particulier pour les logis à fonctions multiples (variante Iic), comme Saint-André 1, où la salle de l'étage est desservie par un escalier extérieur alors que le grenier qui lui est contigu est accessible par une porte en élévation postérieure située de plain-pied par une dénivellation du terrain. D'autres exemples donnent des configurations variées mais qui se fondent sur le même principe ; à Ladien et Goas-an-Not, un unique escalier extérieur dessert les pièces de l'étage par deux portes jumelées ; à Canac'h Cudon, chaque pièce de l'étage est pourvue de son escalier, l'un extérieur droit placé en façade antérieure, l'autre hors œuvre en vis placé en

façade postérieure. A Quellec deux tours d'escalier (actuellement détruites), espacées de quelques mètres seulement, desservait les pièces de l'étage, alors qu'à Rest-ar-Varc'h, deux escaliers dans œuvre sont jumelés de part et d'autre d'un mur de refend. On voit donc que ce principe de desserte directe des pièces, de réalisation simple pour les édifices à rez-de-chaussée, entraîne des complications architecturales parfois aberrantes dans les édifices à étage de structure complexe.

Ce n'est que tardivement, vers le milieu du XVIII^e siècle, qu'apparaît une distribution d'un type nouveau à partir d'une cage d'escalier centrale assurant les circulations verticales et latérales. Cette formule plus rationnelle s'inspire de l'architecture des manoirs qui l'adoptent plus précocement que l'habitat paysan. Elle s'accompagne d'autres innovations concomitantes comme l'escalier à retours et une tendance à la différenciation des pièces d'habitation. Les premiers exemples sont Landéou (première moitié du XVIII^e siècle) et Kerhoualet, daté 1765. Ce parti tend ensuite à se généraliser pour les logis à étage carré.

2 - Les escaliers

Le matériau peut être la pierre (granite ou schiste) ou le bois (marches monoxyles pour les périodes anciennes, marches d'assemblage pour les périodes récentes) ; éventuellement l'appareil est mixte : pierre pour les parties basses et bois pour les parties hautes.

L'escalier en vis est de loin le plus abondant ; il s'agit toujours d'escalier en vis sans jour, à marches portant noyau quand ils sont en pierre, à marches monoxyles assemblées dans un poteau central quand ils sont en bois. L'emplacement le plus fréquent est dans œuvre ou demi hors œuvre dans l'angle que forme le mur gouttereau antérieur et le mur-pignon qui porte la cheminée (Guern-an-Groc'h, Saint-André 2, Pen Poulou, Kerscoet) ; selon un procédé assez particulier au canton de Saint-Nicolas-du-Pélem, le palier de l'escalier est fait de dalles prenant appui sur le sommier de la cheminée et, sous l'escalier, s'ouvre une porte d'accès à la pièce voisine. A Carlouet, l'escalier dans œuvre est situé dans l'angle opposé au mur-pignon portant la cheminée.

L'escalier hors œuvre est généralement implanté dans une tourelle en élévation postérieure, en position centrale ou quasi-centrale (Kerjullou, Canac'h-Cudon) ou nettement décentrée (la Ville-Blanche, Saint-Cognan) ; la tourelle est de plan semi-circulaire et couverte en appentis, en général par le prolongement du toit principal ; les toits coniques n'existent pas dans les fermes, alors qu'ils sont la règle dans les manoirs. L'exemple du Croissant est singulier : la tour, de plan carré, à une importance inhabituelle car l'escalier dessert l'étage et le comble du logis, mais l'escalier reste du type en vis, alors qu'on attendrait un escalier à retours ; cette anomalie s'explique par l'époque de construction de ce bâtiment (milieu XVIII^e siècle), époque à laquelle des formes nouvelles apparaissent progressivement. C'est au cours du XVIII^e siècle que l'escalier en vis cesse d'être construit.

L'escalier droit est très généralement extérieur et souvent associé au type de logis II b (étable au rez-de-chaussée et salle à l'étage). L'escalier est

plaqué en façade antérieure ; on le trouve aussi dans des fermes plus complexes de type II c (Lismoquen 1, Saint-André 1, Ladien). Ces escaliers, toujours dépourvus de rampe de protection quelconque, desservent toujours des pièces d'habitation. Exemple unique d'escalier droit dans œuvre à Lampoul-Huella, autre variante à Kerjégu où l'escalier est implanté en façade postérieure sous un appentis.

L'escalier tournant à retours est peu répandu dans les fermes et maisons rurales : on le trouve à Kermablouze en 1740 dans une tour carrée et dans les grands logis des XVIII^e et XIX^e siècles, de type I f ou parti ternaire (Landéou, Kerhoualet...), en position dans œuvre, et dont il constitue un des éléments de définition. Le type n'est jamais antérieur à la première moitié du XVIII^e siècle, et tend à se répandre au XIX^e siècle.

3 - La salle commune

C'est la pièce principale de la maison et, dans bien des cas, la seule pièce d'habitation ; autrefois la majorité des familles paysannes vivaient dans une pièce unique, pratique qui a survécu très tardivement jusque dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale. La salle commune est une constante de l'habitat rural et s'est maintenue même dans les grands logis à pièce différenciées. Elle répond à plusieurs fonctions sinon à toutes les fonctions de l'habitat (préparation des repas, manger, travail, rangement, repos), qui sont répartis dans l'espace intérieur, d'une part par le mobilier, d'autre part par les immeubles par destination, cheminée, niches et placards muraux.

En fait, depuis les bouleversements intervenus dans les modes de vie après la dernière guerre, très peu de logis ont conservé leur mobilier traditionnel en place, et l'étude des dispositions intérieures ne s'appuie de nos jours que sur quelques « vestiges » qui ne rendent certainement pas compte de toutes les variantes possibles. Les grandes lignes sont cependant connues ; la cheminée tient une place prépondérante ; elle sert au chauffage et à la préparation des repas ; son foyer est légèrement surélevé et le cœur est pourvu de niches, dont l'usage n'est qu'imparfaitement connu mais certainement lié à la vie quotidienne ; niches et placards muraux la flanquent souvent ; sur le territoire étudié, un type de cheminée particulier a été recensé : au tiers inférieur du cœur règne une tablette saillante et moulurée ; dessous est une niche carrée dans laquelle on repoussait les cendres ; dessus sont deux niches réparties symétriquement par rapport à l'axe vertical ; ce type est plus fréquent sur le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem (Canac'h-Cudon, Kerscoet, le Ruellou, Saint-André 1, Saint-André 2). On le trouve aussi à Rest-ar-Varc'h (canton de Callac) et Kerjégu (canton de Maël-Carhaix) ; un exemplaire du type a été recensé sur la commune de Langonnet (voir Gourin-le-Faouët, 1975, p. 541, fig. 789). Son extension est donc plus vaste que le territoire des quatre cantons. On le trouve aussi dans les manoirs. Les cheminées de ce type sont toujours placées dans la salle commune ; les autres cheminées du logis sont plus ordinaires.

Contre le mur nord de la pièce sont alignés les armoires, l'horloge, éventuellement un vaisselier ; les lits sont en nombre variable et généralement placés dans les angles de la salle, prioritairement du côté de la cheminée ; à Kerlouet 1 (fig.), dont le logis est actuellement désaffecté, deux renforcements dans l'épaisseur des murs latéraux étaient probablement destinés à recevoir des lits. Ces renforcements sont en fait une variante d'une disposition connue par ailleurs dans la région de Lannion et ponctuellement dans le centre Ouest des Côtes-du-Nord, sous le nom breton de « kuz-gwele » (cache-lit), dont l'avantage est de limiter la saillie des lits dans la pièce et libérer le maximum de place là où elle est le plus utile, près de la cheminée ; des dispositions équivalentes ont été reconnues dans des maisons de type rural au bourg de Plusquellec.

Les saloirs ou charniers sont nombreux mais ces appellations sont incertaines, notamment en ce qui concerne ces cuves taillées dans un gros bloc monolithe engagé dans le mur ou taillé dans le piédroit même de la porte d'entrée (Saint-André 1, Saint-André 2, Kerjégu, Kermablouze, le Rest) ; selon un témoignage oral, ces cuves servaient à recueillir les eaux usées pour la préparation de la nourriture des cochons. Signalons aussi quelques potagers très frustes aménagés dans l'appui d'une fenêtre (la Ville-Blanche, Kermablouze).

La porte d'entrée de la pièce est décalée latéralement et souvent isolée du reste de la salle par une demi-cloison, déterminant un petit espace « public » de circulation opposé à l'espace « privé » localisé près de la cheminée, à l'autre bout de la pièce ; plus rarement une armoire disposée perpendiculairement au mur joue ce rôle de cloison. Le sol est en terre battue ; les sols en béton, carrelage ou parquet sont toujours des aménagements modernes. Les murs de la pièce sont enduits (enduits de mortier ou de terre mélangée de paille hachée) et blanchis, y compris les pierres de taille des baies et de la cheminée ; la pierre n'est laissée apparente que dans les pièces d'exploitation. On ne manquera pas d'indiquer que le mobilier est très rarement antérieur au XIX^e siècle et donc ne correspond pas dans la plupart des cas à des dispositions originelles ; les quelques renseignements qu'on peut avoir sur le mobilier des périodes antérieures, font état d'un mobilier peu abondant et précaire, lits-clos, tables et coffres qui étaient alors les meubles de rangement soit du linge et des vêtements, soit de la nourriture. Cette différence entre la date de construction de la maison et celle du mobilier aujourd'hui connu explique probablement une anomalie maintes fois constatée : il s'agit d'une porte ouvrant dans le mur nord de la salle et de nos jours presque toujours murée. On peut imaginer en effet que lors de l'installation des meubles tels que les armoires, vaisseliers et horloges dans le courant du XIX^e siècle, cette porte ait été condamnée. Reste à savoir quel était son usage ; on peut au moins à titre d'hypothèse la mettre en relation avec la culture du chanvre dont la pratique quasi générale est attestée par les nombreux aveux du XVI^e et XVII^e siècles qui signalent abondamment « les courtils à chanvre » toujours situés « derrière la maison », d'où la présence d'une porte y accédant directement. Il est établi en effet que la culture du chanvre, son filage et son tissage étaient des activités essentiellement rurales et domestiques faites par des paysans, journaliers et ouvriers, qui compensaient par cette activité artisanale l'insuffisance de leur production agricole. La culture du chanvre relativement prospère au XVIII^e siècle, périclita irrémédiablement

dans le courant du XIX^e siècle. Quintin à quelques kilomètres à l'est était un des centres les plus actifs, travaillant pour l'exportation.

Les dépendances agricoles

Certaines n'ont pas de traits spécifiques ; nous insisterons sur les particularités du corpus des quatre cantons.

Les hangars à piliers.

Ces hangars mentionnés dans les textes anciens sous le nom breton de karty ou harky (local des charrettes) ou encore crauer karty (local des charrettes et de l'étable) consistent en un bâtiment rectangulaire couvert de chaume ou d'ardoise, ouvert sur un de ses grands côtés porté par des piliers monolithes de granite suffisamment espacés pour laisser passage aux instruments agricoles ; parfois, à l'extrémité du hangar, est une petite construction en maçonnerie à usage d'étable (d'où l'appellation crauer karty) ou d'écurie.

Le hangar de Saint-Antoine (fig.) est unique en son genre : il est ouvert en pignon et son côté nord est constitué de piliers, presque jointifs pour former mur. Ces hangars à piliers sont abondants sur le canton de Saint-Nicolas-du-Pélem et dans l'est du canton de Callac ; on les trouve aussi dans les dépendances des manoirs.

Il est intéressant d'indiquer que l'expression « karty » est encore utilisée de nos jours mais pour désigner des hangars de construction entièrement végétale avec toit en chaume ou genêt porté par une charpente sommaire ; le plan circulaire du hangar de Goas-Henry est singulier.

Les porcheries

Sur le canton de Callac, ont été recensées quelques porcheries rondes qui sont une particularité très localisée ; les rares exemples encore en place se situent sur la commune de Plusquellec et à Botmel en Callac (fig.) ; d'autres exemples sont plus rustiques encore dont la porcherie de Danouet en Lanrivain (fig.) dont les murs sont faits de dalles dressées, grossièrement taillées ; à Kernillien, Coatleau et Kerpourhiet, le plan est carré ou rectangulaire et le toit à croupes. Toutes ces constructions sont abandonnées et vouées à une ruine prochaine.

Les puits

Ils sont toujours situés à proximité du logis et sont flanqués d'une ou deux auges de granite ; les puits circulaires sont les plus nombreux et répartis sur tout le territoire ; le mur de margelle est construit en pierre de taille, éventuellement en grandes dalles dressées taillées en arc de cercle (Saint-Antoine, Lismoquen) ; la margelle monolithe porte deux montants et une traverse en granite abritant le mécanisme. D'autres formes existent : puits rectangulaire à la Ville-Blanche ; les puits de plan octogonal se retrouvent à plusieurs exemplaires sur les communes de Peumerit-Quintin et Saint-Nicodèle. A Kerlabourat en Kerpert, exemple unique de puits carré couvert en pierre (fig.). Curieusement la margelle est parfois surélevée au point que deux ou trois marches sont nécessaires pour y accéder (Kerscoet, Kerblouze).

De façon générale les puits ne sont pas très anciens ; les dates relevées ne sont pas antérieures au dernier quart du XVIII^e siècle.

Les maisons urbaines

Le genre « maison urbaine » ne représente qu'une part minime du corpus général maisons-fermes. Ceci explique aisément, d'une part par la faible extension des « bourgs » : en 1975, ils ne regroupent qu'entre 20 et 30 % de la population totale ; d'autre part leur développement est tardif, XIX^e et XX^e siècle pour l'essentiel ; de ce fait cet habitat échappe pour une bonne part au domaine de cette enquête volontairement limitée au milieu du XIX^e siècle. Par ailleurs, l'absence d'agglomération importante est une raison majeure pour expliquer ce déficit : Callac (2196 habitants agglomérés au chef-lieu) et Rostrenen (3050 habitants) sont les seules villes du territoire et leur habitat a subi, plus encore que celui des campagnes, remaniements et altérations ; c'est ainsi que Rostrenen ne conserve qu'une dizaine de maisons anciennes, toutes gravement altérées (par l'installation de commerces le plus souvent) et donc exclues du repérage.

Les caractères urbains sont rudimentaires mais presque toujours présents : mitoyenneté des maisons formant des rues convergeant vers la place de l'église où sont réunies les quelques commerces et où se tiennent éventuellement les marchés ; la place centrale du village est souvent très réduite, ne consistant qu'en un élargissement de la rue traversant le village (Maël-Pestivien), ou un espace dégagé au croisement de routes. En revanche, à Lanrivain, lieu d'échange commercial des seigneuries du Pelinec et de Beaucours, où se tenaient plusieurs foires annuelles et un marché hebdomadaire, elle acquiert un développement plus important et plus concerté. Le cas de Callac est particulier en ce sens que l'agglomération s'est développée à 800 mètres au nord-ouest de son ancienne église, sise à Botmel, et dont la ruine entraîna la construction en 1875 d'une nouvelle église sur une place aménagée à cette occasion près de la place centrale. Celle-ci n'est pas antérieure à la fin du XVIII^e siècle si l'on en juge par les maisons qui la bordent ; de plan semi-circulaire commandé par le relief assez accusé du site, elle présente un parcellaire plus spécifiquement urbain, plus resserré, avec des parcelles en profondeur et des maisons en front de parcelle et jardin à l'arrière ; ces maisons forment un ensemble assez homogène construit principalement dans le deuxième quart du XIX^e siècle et adoptent un plan massé qui subit nettement les contraintes du parcellaire, alors que dans les rues qui s'en échappent, le parcellaire devient plus lâche, du type de celui des petits bourgs, avec par endroits inclusion de maisons de type rural ou semi-rural généralement plus anciennes.

Les maisons urbaines se situent pour l'essentiel dans une fourchette chronologique tardive (XVIII^e et XIX^e siècles) adoptent les structures correspondantes : présence d'un étage carré voire deux étages carrés (ex. à Callac, fig.) ; élévation à travées avec ou sans symétrie, distribution avec cage d'escalier dans œuvre. L'emplacement de la cage d'escalier est cependant plus variable que dans les fermes du type If ; les intérieurs sont plus divisés que les logis ruraux et la spécialisation des pièces y est nettement plus accentuée,

particulièrement entre les pièces du rez-de-chaussée (les pièces de jour : cuisine, salle) et les pièces de l'étage (pièces de nuit : chambres). La présence d'enduit extérieur qui n'est jamais systématique, est aussi dans cette région, un phénomène typiquement urbain (ex. à Saint-Nicolas-du-Pélem).

Jean-Pierre Ducouret
Conservateur du Patrimoine